



Acces enquete gendarmerie après un suicide

Par **philippeetleo**, le **12/10/2011** à **12:11**

Mon père est décédé de mort suspecte en 1969 (il y a plus de quarante ans). On a conclu à un suicide. Etant enfant à cette époque, cela a toujours été un mystère pour moi. J'aurais aimé en savoir plus. Est-il possible d'avoir accès aux conclusions de cette enquête (je ne sais pas s'il y en a eu une !) ou à un dossier me donnant des renseignements sur cette affaire. Merci de votre réponse.

Par **Claralea**, le **12/10/2011** à **12:25**

Bonjour, vous pourriez peut être consulter les journaux regionaux de cette époque, peut être pourriez vous y trouver un article concernant le deces de votre père

Sinon, l'affaire est classée depuis trop longtemps

Par **philippeetleo**, le **12/10/2011** à **20:02**

Merci pour votre réponse. Malheureusement les journaux donnent très peu de détails. Il va falloir en parler avec les rares survivants de la famille, qui n'en parlent pas beaucoup jusqu'à présent...

Impossible donc d'avoir les procès verbaux de la gendarmerie où cela est arrive ?

Par **Domil**, le **12/10/2011** à **20:28**

Déjà, faites simple, allez à cette gendarmerie et demandez-leur (gentiment)